



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
29 septembre 2025
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission du commerce et du développement
Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement
Seizième session
Genève, 9 et 10 décembre 2025

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base.
4. Diversification stratégique dans les pays en développement tributaires des produits de base.
5. Adoption du rapport de la session.

II. Annotations

Point 1

Élection du Bureau

1. Les experts sont invités à élire un(e) Président(e) et un(e) Vice-Président(e)-Rapporteur/Rapporteuse.

Point 2

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la seizième session de la Réunion d'experts pluriannuelle figure à la section I ci-dessus et a été établi dans le respect du thème que le Conseil du commerce et du développement avait approuvé à sa trente-sixième session extraordinaire. La session se tiendra les mardi 9 et mercredi 10 décembre 2025. Un programme provisoire figure en annexe du présent document. Un programme plus détaillé sera distribué au plus tard une semaine avant le début de la session.

Documentation

TD/B/C.I/MEM.2/64

Ordre du jour provisoire annoté



Point 3**Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base**

3. En vertu du paragraphe 208 de l'Accord d'Accra, le Conseil du commerce et du développement de la CNUCED a été chargé d'instituer une réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base. Ce mandat a été réaffirmé au paragraphe 17 du Mandat de Doha, au paragraphe 100 s) du Maafikiano de Nairobi et aux paragraphes 123 et 127 du Pacte de Bridgetown.

4. Le but de la Réunion d'experts pluriannuelle est d'examiner les tendances récentes, les faits nouveaux, les difficultés et les perspectives sur les marchés de produits de base, en accordant l'attention voulue aux secteurs qui intéressent les pays en développement tributaires de ces produits. Les travaux sur ces thèmes, qui comprendront des exposés présentés par des experts nationaux et des experts d'organisations internationales et d'organismes internationaux de produit, et par des représentants du secteur privé et de la société civile, serviront à informer les États membres de la CNUCED de l'évolution récente des principaux secteurs et marchés de produits de base, dans une optique de développement.

Point 4**Diversification stratégique dans les pays en développement tributaires des produits de base**

5. Le thème retenu par les États membres pour la seizième session de la Réunion d'experts pluriannuelle est la diversification stratégique dans les pays en développement tributaires des produits de base.

6. Afin de faciliter les débats, le secrétariat de la CNUCED a établi une note intitulée « Diversification stratégique dans les pays en développement tributaires des produits de base ». Dans cette note, il démontre que la diversification économique peut aider les pays en développement tributaires des produits de base à atténuer leurs vulnérabilités structurelles. En mettant en place une panoplie adéquate de mesures et un cadre propice à la coordination des secteurs public et privé, ces pays pourront opérer une transition vers une production plus diversifiée et à plus forte valeur ajoutée, et s'affranchir ainsi de leur dépendance à l'égard des exportations de produits de base. Une telle transformation est susceptible d'accroître la résilience de l'économie, d'aboutir à la création d'un plus grand nombre d'emplois de qualité, bien rémunérés, dans le secteur formel, et de promouvoir l'adoption de nouvelles technologies. Elle sera d'autant plus efficace que les stratégies de diversification seront alignées sur les tendances mondiales, telles que la transition numérique, l'adoption des principes de l'économie circulaire et l'utilisation d'une énergie d'origine renouvelable, nécessaire pour réduire les émissions de carbone.

7. La note met en lumière l'expérience de différents pays, illustrant l'importance de l'adoption de politiques horizontales et verticales ciblées, de l'instauration de solides cadres de gouvernance et de l'adaptation des politiques de promotion de la diversification et de la création de valeur ajoutée au contexte géographique et institutionnel de chaque pays. Elle montre en outre, exemples concrets à l'appui, qu'une diversification stratégique peut contribuer à faire d'une abondance de ressources naturelles le moteur d'un développement durable et inclusif.

Documentation

TD/B/C.I/MEM.2/65

Diversification stratégique dans les pays en développement tributaires des produits de base

Point 5**Adoption du rapport de la session**

8. Le rapport de la seizième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sera soumis à la Commission du commerce et du développement à sa prochaine session. Les experts voudront sans doute autoriser le/la Vice-Président(e)-Rapporteur/Rapporteuse à établir, sous l'autorité du/de la Président(e), la version finale du rapport après la clôture de la session.

Pour plus d'informations, veuillez contacter M^{me} Luz María de la Mora

Directrice de la Division du commerce international et des produits de base

Administratrice chargée du Service des produits de base

CNUCED

Palais des Nations

CH-1211 Genève 10

Tél. : +41 22 917 6286

Courriel : commodities@unctad.org

Annexe

Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement, seizième session : programme provisoire

	<i>Mardi 9 décembre</i>	<i>Mercredi 10 décembre</i>
10 heures- 13 heures	Séance plénière d'ouverture Point 1. Élection du Bureau Point 2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux Déclarations liminaires Déclarations des États membres Point 3. Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base • Produits de base agricoles	Point 3 (suite). Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base • Produits de base issus des industries extractives
15 heures- 17 h 45	Point 4. Diversification stratégique dans les pays en développement tributaires des produits de base • Produits de base agricoles : Le commerce de produits agricoles comme moteur du développement	Point 4 (suite). Diversification stratégique dans les pays en développement tributaires des produits de base • Produits de base issus des industries extractives : Atténuer les vulnérabilités par la diversification stratégique dans les pays en développement tributaires des produits de base
17 h 45- 18 heures	Résumé des débats	Point 5. Adoption du rapport de la session Déclarations de clôture